



Eglise protestante unie de DREUX-MARSAUCEUX

11, rue Mériqot 28100 Dreux Numéro - RNA
W283002224



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 02 avril 2023

Les membres de l'association « Église Protestante Unie de Dreux-Marsauceux », convoqués se sont réunis en assemblée générale ordinaire le dimanche 02 avril 2023 au temple, 11 rue Mériqot, à Dreux.

L'émargement a commencé à 15h45 et l'assemblée à 16h00

Ouverture de l'AG par Jean Fred Berger, Président

Le Président accueille les participants et souligne que la présence des personnes témoigne de l'intérêt pour cette Eglise historique située au cœur de la ville de Dreux.

Déroulé de l'Assemblée Générale présenté par J. Fred Berger :

- | | |
|--|------------------------------|
| 1 - Installation du bureau de l'AG et ouverture de l'AG | Philippe Ullah et J.F Berger |
| 2 - Vote pour l'approbation du PV de l'AG du 12 juin 2022. | Jean Fred Berger |
| 3 - Présentation du rapport moral et du « projet d'Eglise »... | Jean Fred Berger |
| 4 - Rapport d'activités de l'Eglise 2022-2023 | Joël Da Costa |
| 5 - Présentation des comptes 2022 | Christian Vigneaud |
| 6 - Présentation budget 2023 | Christian Vigneaud |
| 7 - Election de 2 membres au Conseil Presbytéral | Jean Fred Berger |
| 8 - Modification des statuts de l'AC 1905..... | Damien Trantelle |
| 9 - Immobilier et travaux prioritaires | Jean Fred Berger |
| 10 - Clôture de l'Assemblée générale | Jean Fred Berger |

1 - Installation du bureau de l'AG et ouverture de cette AG

Philippe Ullah déclare que la feuille d'émargement totalise **28 personnes présentes et 8 personnes représentées** selon pouvoirs donnés = **36 votants contre 22 votants en 2022 soit + 63 %**.

Jean-Fred Berger propose à l'assemblée le bureau suivant :

Président : Jean-Fred Berger
Secrétaire : Christian Vigneaud.
Assesseurs : Orphé Nicob Rouaud et
Edgar Baghdasaryan

Le bureau est élu avec

- 36 voix pour,
- 0 abstention
- 0 contre

2 - Vote pour l'approbation du PV de l'AG du 12 juin 2022

Le procès-verbal de l'AG du 12 juin 2022 mis à disposition des membres sur le site « Dreux le Temple » est soumis au vote

Le PV est adopté avec

- 33 voix pour,
- 3 abstentions
- 0 contre

3 - Présentation du rapport moral et du « projet d'Eglise » par Jean Fred Berger

Le Président se réjouit de l'ambiance fraternelle vécue au sien de l'Eglise de Dreux-Marsauceux et souligne l'élan missionnaire qui habite chaque membre. Il fait un rapide rappel historique de cette Eglise créée au début de la réforme. Elle est riche de son passé spirituel et bien positionnée au centre de la ville de Dreux.

Les excellentes relations avec les responsables des Eglise consœurs et avec les prêtres et religieuses catholiques qui demeurent dans un immeuble contigu au presbytère sont le résultat de la présence permanente de Joël Da Costa, assistant du pasteur, en stage dans le cadre de ses études à la faculté théologique d'Aix en Provence.

Le Président remercie Joël Da Costa pour l'excellent travail accompli au cours des 6 derniers mois (arrivé en septembre 2022). Il fait part du soutien constant du Conseil Régional de l'EPUdf et de son Président Samuel Amédéo qui viendra avec son conseil pour deux jours de travail sur le site de l'Eglise en juillet 2023.

Cette revitalisation, de l'Eglise qui avait été affaiblie par une crise antérieure à 2019 a été visible dès 2020 malgré les contraintes liées à la pandémie du Covid. C'est le fruit d'une espérance d'un possible et par la main de Dieu qui conduit toute chose.

Le soutien de l'Association FLAM qui a financé le salaire à mi-temps de Joël Da Costa et divers travaux et équipement a contribué fortement à donner une impulsion de vie. Nous remercions cette association qui a su nous accompagner en 2022 et nous souhaitons qu'une aide soit reconduite en 2023 pour permettre à Joël Da Costa de poursuivre les actions engagées.

En complément de ces remarques introductives, le Président commente les diapositives qui résument d'une façon synthétique les spécificités de l'Eglise.

Rapport moral et projet d'Eglise

« Une Eglise fraternelle et missionnaire ! »

par Jean-Fred BERGER



Forces et atouts de l'Eglise de Dreux 1/3

- Riche histoire spirituelle
- Patrimoine immobilier en centre-ville
- Forte capacité de croissance
- Mobilier et équipements modernes
- Bonne réputation auprès des autorités
- Relations /catholiques et protestants



Forces et atouts de l'Eglise de Dreux 2/3

- Joël, assistant de paroisse ➡ été 2024
- Arnaud LEPINE, « pasteur référent »
- Soutien et aide de St-Germain-en-Laye
- Dynamique « Vous êtes le temple » (VELT)
- Soutien de l'EPUdf et du CR Région parisienne
- Soutien financier par FLAM



Forces et atouts de l'Eglise de Dreux 3/3

- Dynamique spirituelle et théologique
- Groupe de louange
- Communauté de 40 chrétiens engagés
- Site internet
- Accueil d'une douzaine d'enfants



Faiblesses de l'Église de Dreux

- Grave crise interne il y a qq années
- COVID 19
- Autonomie financière encore non atteinte
- Nombreux travaux de rénovation à réaliser
- Maison Gravelle : à utiliser et faire vivre.



Rapport moral et projet d'Église

« Une Église fraternelle et missionnaire ! »

Par Jean-Fred BERGER



Projet d'Église

Savoir que Dieu va nous faire porter du fruit

« Et ils s'en allèrent prêcher partout.
Le Seigneur travaillait avec eux, et confirmait la parole
par les miracles qui l'accompagnaient. »

Marc 16.20



Projet d'Église

Une famille en communion fraternelle

« Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la
communion fraternelle, la fraction du pain et les prières. ...Ils
étaient chaque jour tous ensemble assidus au temple, louant
Dieu et trouvant grâce auprès de tout le peuple. ...Et le Seigneur
ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés. »

Actes 2: 42-47



Le Président remercie les paroissiens pour leur contribution active dans ce projet de revitalisation. Leur nombre est en constante progression depuis 2019 et la participation en progression de + 63 % de personnes présentes à cette AG, par rapport à 2022, en est la démonstration.

4 - Rapport d'activités de l'Eglise 2022 -2023 par Joël Da Costa

Joël Da Costa retrace à travers ce diaporama les différentes activités dont certaines ont été initiées avant et après son arrivée en septembre 2022.

Son sens de l'animation et de la mise en relation porte du fruit notamment visible dans les dernières diapositives qui concernent plus spécialement sa présence à Dreux.



LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DU CULTE

- Prédications 2-3 fois / mois
- 1 fois Arnaud / 1 fois Julien
- 1 fois par semaine, le jeudi à 21h, puis 20h30, par Zoom, Etude Biblique ("Notre Père") / Réunion de Prière
- Des réunions de prière sur place qui n'ont pas pris



TRAVAUX ET JARDINAGE

- Surtout en Automne
- Participants réguliers : Marius, Christian Vigneaud et Patricia
- Une Journée de Travaux organisée par l'Eglise
- Chantiers : SDB, Salle à Manger, Salon, Hall d'Entrée, Waddington, Cour d'Entrée, Grille, etc.



UNE NOUVEAUTÉ : L'ECOLE BIBLIQUE DES ENFANTS

- Commencé en Novembre, avec 4 animateurs (Damien, Joël, Philippe, Orphée)
- Une croissance de 1 à 11 enfants, plus 2 adolescents
- Un survol de la vie de Jésus dans l'Evangile
- Des supports avec la TV offerte par Saint-Germain



LES ACTIVITÉS PONCTUELLES DE L'AUTOMNE

- Les Journées du Patrimoine
 - La Saint-Denis
 - Les Flambarts
- Un grand merci à tous les participants !! 😊





LE GROUPE DE MAISON D'ANGERVILLE



- Commencé dès Octobre
- Groupe Oecuménique mensuel
 - 20-25 participants, dont 2 depuis les Antilles !
- Un changement de cap



LES ACTIVITÉS AUTOUR DE NOËL



- Le Sketch de Noël du 11 Décembre avec les enfants
- La raclette du 18 Décembre avec nos amis d'Angerville



LA JOURNÉE DES ENFANTS

- Une rencontre organisée le 23 Janvier entre nos 4 églises VELT
- Une très forte mobilisation de toutes nos paroisses
- Des jeux (Damien et Marielle), une visite de l'église Saint-Pierre (Alice, Saint-Germain), etc.
- Une deuxième édition à Mantes en Mars, avec une participation plus faible de notre paroisse

LE GROUPE DE MAISON CENTRE-OUEST

- Projet embryonnaire : mis en place le 24 mars
- Objectifs : accompagner spirituellement la croissance de l'Eglise et nouer du lien entre nous
- Repas, suivi d'un moment de Louange et de Prière
- Principe de rotation mensuelle entre nos maisons
- Défi : trouver la bonne formule avec l'horaire impart



L'ATELIER CINÉMA

- Autre projet embryonnaire : commencé le 11 mars avec Damien et Jocelyne
- Objectif : être une fenêtre sur l'extérieur, en proposant deux fois par mois des soirées-discussions, autour d'un film, suivi par un repas tiré du sac
- Nous étions déjà 6 la dernière fois



EN PARALLÈLE, LE MASTER À LA FACULTÉ JEAN CALVIN D'AIX-EN- PROVENCE

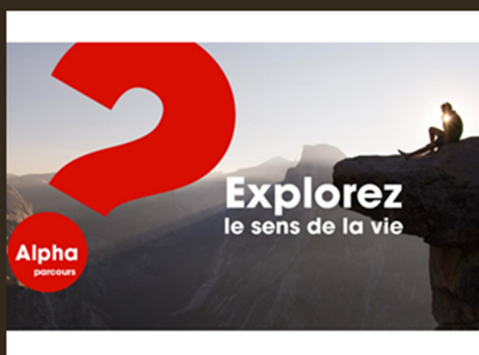


- Cinq séminaires dans l'année
- En parallèle des devoirs et un mémoire
- La charge de travail va s'intensifier d'ici à juin



PISTES D'AVENIR

- Repas avec les responsables catholiques en Avril / Mai : discuter d'un possible parcours Alpha à l'automne
- La visite de Samuel Amédéo et du CR le 2 juillet
- Un sketch avec les enfants pour Pentecôte ?
- Un groupe d'ados / jeunes adultes à la rentrée ?



Le rapport d'activité est validé par

- 33 voix pour,
- 3 abstentions
- 0 contre

6 - Présentation des comptes 2022 et du budget 2023 par Christian Vigneaud

Les recettes 2022 atteignent 13 725 € dont 11 770 € d'offrandes nominatives (19 reçus fiscaux émis) et 1 924 € en anonymes. Les dépenses 2021 sont de **15 154 €** liées au cycle d'exploitation avec pour **résultat, un déficit d'exploitation de - 1 429 €**

Ce résultat d'exploitation déficitaire est compensé par une subvention FLAM de 28 244 € et d'un profit exceptionnel de 1 000 €.

En conséquence, l'excédent de l'exercice ressort à + 11 303 €.

La trésorerie qui était de 8 848 € au 31 décembre 2021 se chiffre au 31 décembre 2022 à 20 151 € grâce notamment à la perception de la subvention FLAM non consommée en 2022 pour divers travaux à hauteur de 11 732 € à faire en 2023.

Assemblée générale de l'Eglise de Dreux- Marsauceux

Présentation des comptes
annuels de l'exercice 2022



Gestion des biens immobiliers

Gravelle

Le presbytère

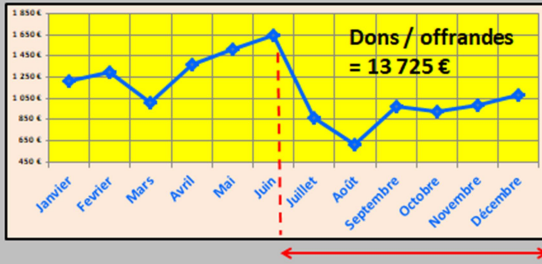


Le temple



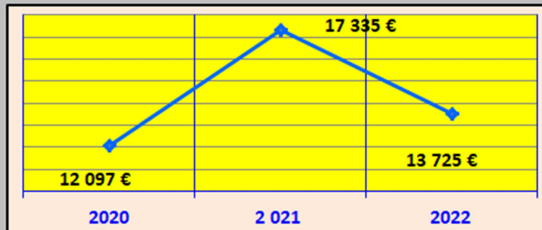
L'église de Marsauceux

Les offrandes mensuelles



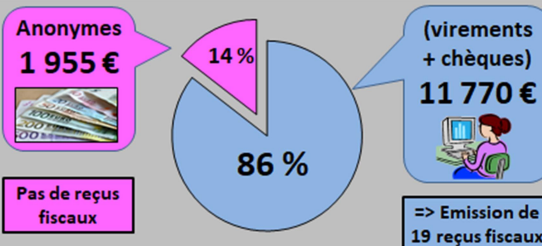
Des versements en baisse au second semestre 2022.

Evolution des offrandes sur 3 ans



Des offrandes en baisse de -21 % en 2022 par rapport à l'année précédente.

Les offrandes (+ 13 725 €)



privilégier les chèques ou virements et si imposable pour la déductibilité fiscale.

Si imposable : exemple du coût réel d'un don

- ❖ Si 100 € / mois = 1 200 € annuel
- ❖ Déductibilité fiscale sur feuille d'impôts 66 %
soit 1 200 € X 66 % = - 792 €
- ❖ Montant réel du don
1 200 € - 792 € = 408 € annuel
soit 34 €/ mois

Le don de son temps



Des économies sur les travaux

Les dépenses pour 15 154 €

	2021	2022	Prévu 2022	
TAXE FONCIERE	3 550 €	3 746 €	= 3 800 €	Rétribution EPUdf
FRAIS BANQUE	211 €	152 €		
ASSURANCES	485 €	485 €	= 485 €	
SYNODE	320 €	300 €	=	
CIBLE EPUdf	1 500 €	2 000 €	= 2 000 €	Énergie ?
GAZ	1 264 €	1 026 €		Sono prise en charge par subv.
ELECTRICITE	951 €	803 €	↓ 2 500 €	EPUdf = GAIN
EAU	- 131 €	380 €		
ENTRETIEN	640 €	185 €		
EQUIPEMENT	1 365 €	300 €	= 4 000 €	
RENOVATION	3 409 €	5 122 €	= 5 000 €	
DIVERS	2 593 €	655 €	250 €	Parquet 4 360 € + travaux
Total Charges	16 156 €	15 154 €	18 035 €	
EXCEDENT	1 179 €	- 1 429 €	- 1 035 €	

Visu « macro » des situations par rapport aux prévisions 2022

	2022	PREVU 2022	
Total recettes	13 725 €	17 000 €	Cycle normal
Total Charges	-15 154 €	18 035 €	
DEFICIT exploitation	- 1 429 €	- 1 035 €	
EPUdf SUBVENTION	28 244 €		Subvention ; reste travaux à faire pour + 11 732 €
PROFIT EXCEPTION	1 000 €		
SALAIRE JOEL	-12 144 €		Avance faite à une paroissienne pour des frais d'inhumation
EQUIPEMENT SONO	- 4 368 €		
EXCEDENT 2022	11 303 €		

La trésorerie



Cette trésorerie positive de 20 151 € est en partie due à la perception de la subvention FLAM dont une partie n'a pas été utilisée sur l'exercice 2022.

REPARTITION DEPENSES	MARSAUCEUX	GRAVELLE	TEMPLE	PRESBYTERE	TOTAL
TAXES FONCIERES		664,00	2 563,00	519,00	3 746,00
FRAIS DE BANQUE				152,16	152,16
ASSURANCE	77,52	138,51	144,21	124,83	485,07
SYNODE			300,00		300,00
CIBLE				2 000,00	2 000,00
GAZ			344,84	681,40	1 026,24
ELECTRICITE	224,28	202,72	0,00	376,46	803,46
EAU	0,00	50,49	0,00	329,27	379,76
ENTRETIEN	0,00	0,00	0,00	185,00	185,00
EQUIPEMENT	0,00	0,00	4 667,87	0,00	4 667,87
RENOVATION	0,00	0,00	0,00	5 122,00	5 122,00
EVANGELISATION	0,00	0,00	12 561,68	0,00	12 561,68
DIVERSES	0,00	0,00	200,00	36,56	236,56
TOTAL dépenses	301,80	1 055,72	20 781,60	9 526,68	31 665,80

Compte de résultat 2022 Eglise protestante unie de DREUX-MARSAUCEUX 11, rue Mériquot 28100 Dreux Numéro – RNA W283002224				
RECETTES				
DIMES				13 725,00
RETOUR PRÊT				1 000,00
SUBVENTION FLAM				28 244,00
TOTAL RECETTES				42 969,00
EXCEDENT				11 303,20

Conclusion

- Une baisse des dons / offrandes (- 21 %)
- Un résultat d'exploitation déficitaire contenu de - 1 429 € (hors élément exceptionnel)
- L'impossibilité de salarier un pasteur à temps plein ou 15 000 €/à mi temps)
- Une subvention exceptionnelle finance ½ salaire de l'assist. pastoral, la sonorisation et des travaux
- Une trésorerie qui permet de palier les imprévus (gaz, électricité, frais divers, etc.)
- Un prévisionnel 2023 tout juste à l'équilibre

Les comptes sont approuvés à

- 36 voix pour,
- 0 abstentions
- 0 voix contre.

Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget 2023 est un prévisionnel prudent tant au niveau des recettes offrandes pour 14 500 € que des dépenses pour 14 464 €.

Dans l'ensemble les principaux postes comptables sont reconduits avec une légère augmentation. **L'excédent prévisionnel ressort à + 36 €**

La cible est cependant augmentée à 3 000 € contre 2 000 € pour manifester notre solidarité financière avec l'EPUdf nationale. Le gaz et l'électricité budgétés pour chaque poste à 2 500 € pourraient connaître un dépassement compte tenu du coût inconnu de l'énergie. A noter que nous avons peut-être été facturés d'acomptes en 2022 à valoir sur une facture définitive à recevoir en 2023 pour une année de chauffe. Pas de frais de rénovation comptabilisés dans la mesure où nous allons consommer le reliquat de subvention FLAM perçue en 2022.

	2022	2023
OFFRANDES	11 770 €	12 500 €
ANONYMES	1 955 €	2 000 €
Total recettes	13 725 €	14 500 €
TAXE FONCIERE	3 746 €	3 800 €
FRAIS BANQUE	152 €	154 €
ASSURANCES	485 €	490 €
SYNODE	300 €	320 €
CIBLE EPUDF	2 000 €	3 000 €
GAZ	1 026 €	2 500 €
ELECTRICITE	803 €	2 500 €
EAU	380 €	450 €
ENTRETIEN	185 €	500 €
EQUIPEMENT	300 €	
RENOVATION	5 122 €	
DIVERS	237 €	300 €
EVANGELISATION	418 €	450 €
Total Charges	15 154 €	14 464 €
EXCEDENT	-1 429 €	36 €

Un prévisionnel
2023 prudent

Les inconnus ?

Pour Mémoire :

Subv FLAM 16.100 €
Sonorisation - 4.368 €
Solde 31/12/2022 11.732 €
à utiliser en 2023

En attente subvention
FLAM pour le salaire
2023 de Joël

Le budget est adopté à

**36 voix pour,
0 abstention
0 voix contre**

7 - Election de 2 membres du conseil Presbytéral par J. Fred Berger

Le Président rappelle que les statuts mentionnent la nécessité d'avoir à minima 6 membres élus au Conseil Presbytéral pour 4 ans. Le poste de trésorier est devenu vacant suite à la démission de Patricia Gardien que le Président remercie pour tout le travail accompli au cours des 2 derniers exercices et notamment pour la reprise en 2019 de la comptabilité qui était tenue par Patrick Duverger.

Élection du Conseil Presbytéral

- 6 conseillers presbytéraux:
 - venant de Saint Germain-en-Laye (78)
 - étant de Dreux et environs
- 3 invités permanents au CP:
 - Joël DA COSTA, pasteur-assistant
 - Christian VIGNEAUD
 - Arnaud LEPINE, « pasteur référent », de Mantes (78)



Élection du Conseil Presbytéral

- Nos remerciements à Patricia GARDIEN



Conseil Presbytéral, 2 personnes « discernées » et proposées :

Jean-Fred BERGER
Renata CIOMPALA-JULLA
Damien TRANTELLE
Marité VIGNEAUD

Sophie SAINT-THOMAS
Marius VERNE




Les candidats ont obtenu :

- Sophie Saint-Thomas.. 35 voix
- Etienne Marius Verne . 35 voix
- Micheline Leclerc 1 voix

8 - Modification des statuts de l'AC par Damien Trantelle et vote

La présentation, ci-dessous, par Damien Trantelle retrace le contexte et les motivations qui ont conduit au vote de la loi n°20211109.

2021:



Le 24 août 2021 une loi de 103 articles (loi n°2021-1109), confortant le respect des **principes de la République**, a été promulguée dans le but d'armer la République contre toutes les formes de séparatisme.

2021



Quelques mois plus tard un nouveau décret de 7 articles est applicable dès le 24 décembre 2021 pour conforter encore le respect des principes de la République en renforçant la transparence de l'exercice du culte


2022

Selon **Sonia BACKES**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et d'Outre-mer écrit le **06 octobre 2022**:

« Cette loi vise entre autres à assurer la structuration d'un islam de France face aux dérives extrémistes de l'islamisme »


Cette loi a permis depuis son application:

- 26614 opérations de contrôle
- 836 fermetures d'établissement
- 55,9 millions recouverts et 551 signalement »



2023

En quoi cela nous concerne t-il en tant qu'église membre de l'Union des Eglises Protestantes Unies?




2012




L'avant dernière déclaration des statuts de notre église protestante avait été publiée au journal officiel du **29 décembre 2012**


2022



La nouvelle loi gouvernementale a valu au Conseil National de l'EPU d'**ajouter quelques points tout à fait mineurs** à notre échelle d'église locale.



→ **Fin décembre 2022**: le Conseil presbytéral de l'EPU Dreux- Marsaueux a accepté la nouvelle rédaction des statuts



2023

→ **02 avril**: Approbation des nouveaux statuts au cours de l'AGO



→ **A partir du 03 avril**: les nouveaux statuts seront déposés à la préfecture d'Eure-et-Loir



→ **A partir de juillet-Août**: ces nouveaux statuts seront enregistrés au journal 2023



COMPARAISON DES STATUTS 2012 et 2023

	STATUTS 2012	STATUTS 2023
Préambule	Déclaration de foi de 1938	Confession de foi du synode national de 2017
Article 1 (Objet)	La circonscription comprend dpt: 28-27-78	ajout de l'Orne (61)
	l'Association doit se composer d'au moins 25 membres majeurs	l'Association doit se composer d'au moins 7 membres majeurs
Articles 2 à 4		Aucune modification
Articles 5 (Composition du CP)		5,2 Ajout: « toute contestation concernant les élections (d'un conseiller) doit être transmise dans les 10 jours au conseil régional qui, après enquête, se prononce au cours de l'une ou de ses deux plus proches sessions »

COMPARAISON DES STATUTS 2012 et 2023

	STATUTS 2012	STATUTS 2023
Article 6 (Réunions du CP)		6.1 ajout: " le bureau peut ajouter d'autres questions à l'ordre du jour" (pour les réunions du Conseil Presbytéral)
		6.2 au début le l'alinéa; ajout: "Sauf disposition contraire à la Constitution..."
		6.2 à la fin de l'alinéa; ajout: "Pour toute décision relative à un ministre, le calcul du quorum des membres en exercice ne prend pas en compte les ministres en fonction"
		Ajout de l'alinéa 6.5: "Le projet de compte-rendu de la séance précédente est examiné en vue de son approbation par le CP au début de la séance suivante. Le CR approuvé est inscrit au registre des CR du CP"

COMPARAISON DES STATUTS 2012 et 2023

	STATUTS 2012	STATUTS 2023
Article 7 (Attribution du CP)		Ajout de l'alinéa 7.2: "les décisions relatives au recrutement d'un ministre du culte relèvent de la commission des ministères, élue par le synode national. Toute décision concernant la nomination et l'exercice des fonctions de ministre du culte respecte les dispositions du titre 5 de la Constitution de l'EPU de France"
Article 8		Aucune modification

COMPARAISON DES STATUTS 2012 et 2023

	STATUTS 2012	STATUTS 2023
Article 9 (Attributions des membres bureau)	article 9.4 concernant les archives	devient l'article 9.5
		Ajout d'un nouvel article 9.4: "Le secrétaire (ou, en son absence, le secrétaire-adjoint ou un autre membre du conseil désigné à cet effet) est chargé de préparer le compte-rendu de la séance du CP. A la demande d'un membre de l'association culturelle, et après accord du président du conseil presbytéral, le secrétaire peut lui faire parvenir un extrait des délibérations comportant uniquement le texte d'une décision prise par le Conseil, sans mention du nom des intervenants."
Articles 10 à 13		Aucune modification

Les statuts sont approuvés à

- 33 voix pour,
- 0 abstentions
- 0 voix contre.

Compte tenu de l'horaire tardif, 3 membres sont partis avant la fin de l'assemblée générale.

9 - Immobilier et travaux prioritaires par Jean Fred Berger

Immobilier et travaux prioritaires

par Jean-Fred Berger

- Temple de Dreux, Presbytère, Waddington, Gravelle
- Temple de Marsauceux.



I. Temple de Dreux

- presbytère : isolation du toit, peinture
- salle Waddington : nouveau bloc sanitaire (2 WC dont 1 pour handicapé)
- narthex : coin café/tisanière, raccordements en eau
- éclairage extérieur (dont vitrail)
- peinture murale extérieure et intérieure
- jardinet : agrès de jeux pour enfants
- Gravelle : radiateurs électriques, cuisine, salle de bains.



II. Temple de Marsauceux

- Construit en 1821
- Devenu propriété de la Mairie
- Nous en sommes « affectataires »
- Dossier de classement « monument historique »

- WC (handicapés) à l'extérieur ?
- Coin café / tisanière ?
= *Demande à adresser à la mairie*



Le Président remercie les participants à cette assemblée générale et invite chacun à partager le verre de l'amitié.

Le président clôt l'assemblée à 18h30

Le secrétaire de l'assemblée générale,
Christian Vigneaud

Le président du conseil
Jean Fred Berger